

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de LES SIEGES

5.1.2.14 Plan des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au 1/7 000ème

Plan n°5.1.2.14

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement
 Adresse : 4, Passage Jules CAILLER - 70000
 VESOUL
 Tél : 03 84 75 48 47 - Fax : 03 84 75 31 89
 initiativead@orange.fr
 Agence de Recherche

0 70 140 210 280 350 m

* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

■ Limite de la commune concernée

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques

Monument historique

AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé

 Périmètre de protection immédiat

 Périmètre de protection rapproché

14 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

HTB

PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations
de télécommunications

